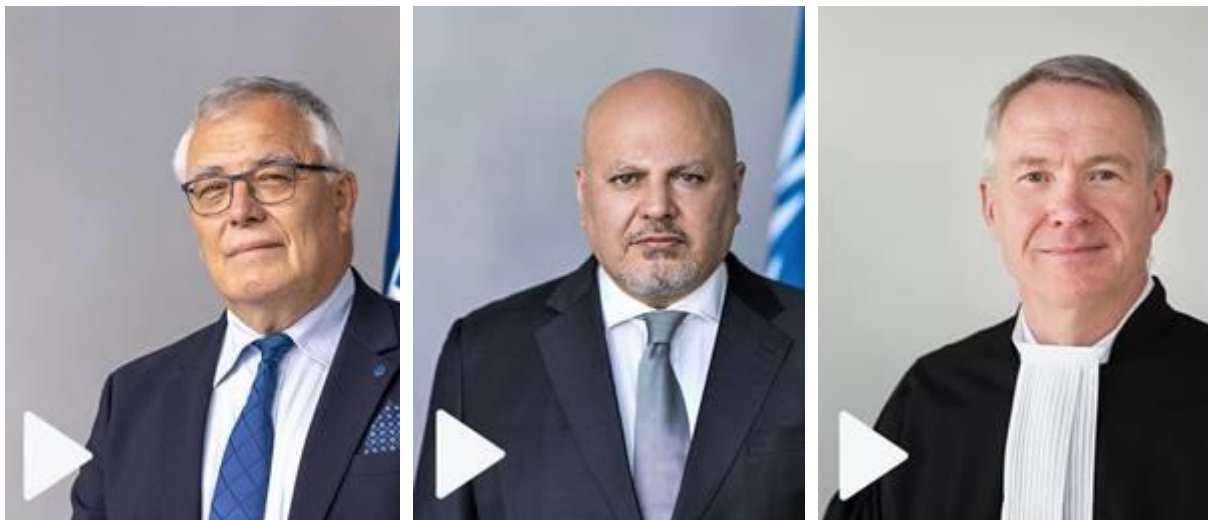


Communiqué de presse : 1er juillet 2022

La Cour pénale internationale célèbre ses 20 ans



Le 1er juillet 2022, la Cour pénale internationale (CPI) célèbre son 20e anniversaire. Ce jour-là en 2002, le Statut de Rome de la Cour pénale internationale est entré en vigueur après ratification par 60 États, créant officiellement la CPI.

Marquant cette journée, le Président de la Cour, le juge Piotr Hofmański, a déclaré : « À l'occasion du 20e anniversaire de la CPI, nous pouvons célébrer le fait que nous avons une cour internationale permanente et indépendante dédiée à la lutte contre l'impunité pour les génocides, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et le crime d'agression ». Il a poursuivi : « J'invite tous les États à rejoindre la CPI, à donner aux victimes partout dans le monde l'accès à la justice et à aider à protéger l'humanité des atrocités. »

Le Procureur de la CPI Karim A. A. Khan QC a dit : « Il y a vingt ans aujourd'hui, le Statut de Rome est entré en vigueur. C'était une réalisation formidable... mais c'est aussi un moment pour faire une pause, réfléchir et essayer de rafraîchir le processus de la justice internationale. » Il a poursuivi : « Nous devons tous essayer de faire mieux et de nous consacrer à nouveau à ces principes de justice qui appartiennent à toute l'humanité. Si nous travaillons de manière collective, je suis convaincu que la justice internationale peut accélérer et progresser et avoir l'impact requis. Le souhait doit également être que, dans les vingt années à venir, beaucoup puissent voir un monde meilleur, plus sûr et plus juste qu'il ne l'est pour tant de nos frères et sœurs aujourd'hui. »

Le Greffier de la CPI, Peter Lewis, a souligné : « Après 20 ans de fonctionnement, la Cour est plus occupée que jamais à traiter des crimes qui choquent la conscience du monde. Tout ce que nous avons accompli au cours des deux dernières décennies n'a été possible que grâce

au soutien et à la coopération de nos États parties, des organisations internationales et de la société civile. Alors que nous sommes confrontés à de nouveaux défis, cette coopération et ce soutien sont plus importants que jamais. »



Conférence de la CPI

Aujourd'hui, la Cour pénale internationale marque ses 20 ans en organisant une conférence au Forum mondial de La Haye (Pays-Bas), intitulée « [La Cour pénale internationale à 20 ans : Réflexions sur le passé, le présent et l'avenir](#) ».

Réunissant des experts d'organisations et de tribunaux internationaux, des barreaux, des représentants d'États, du milieu universitaire et de la société civile, les panélistes de la conférence discuteront des réalisations de la Cour au cours de ses deux premières décennies, d'aspects spécifiques des opérations actuelles de la CPI et des domaines nécessitant un développement du système de justice pénale internationale à l'avenir.

La conférence pourra être suivie en direct sur la [chaîne YouTube de la CPI](#) le 1er juillet 2022 de 9h30 à 18h00, (heure de La Haye). De plus amples informations et des photographies seront disponibles via un communiqué de presse séparé à la fin de la conférence.

Exposition de la CPI

Marquant également le 20e anniversaire, la Cour pénale internationale a inauguré, en collaboration avec le [Fonds au profit des victimes](#) et la [Fondation Carmignac](#), une exposition présentée au [siège des Nations Unies](#) (ONU) à New York du 27 juin au 29 juillet 2022.

Après New York, celle-ci sera exposée publiquement à La Haye, à Genève et dans plusieurs pays de situation de la Cour, dans le cadre des activités en cours pour le 20e anniversaire de la CPI.

L'exposition, avec des photographies sélectionnées de la série de la Cour « [La vie après un conflit](#) », comprend des histoires racontées à la CPI par des survivants de certains des pires crimes au monde. Les photographies, réalisées par les photographes primés [Rena Effendi](#), [Pete Muller](#) et [Finbarr O'Reilly](#), couvrent des histoires de cinq pays dans lesquels la CPI enquête, tous à des étapes différentes du processus de la CPI. Les photographies de la République démocratique du Congo présentent les premières histoires publiques de bénéficiaires de réparations de la CPI, montrant le cycle complet du processus judiciaire depuis le début des enquêtes jusqu'à la fin des affaires de la CPI, y compris les réparations aux victimes.

Activités sur l'année

[Plusieurs autres événements](#) sont organisés autour du monde tout au long de 2022 par les bureaux de pays de la CPI, les États parties, la société civile, les barreaux, les universités et d'autres parties prenantes, pour marquer cette étape importante.

En janvier 2022, la CPI a aussi lancé une campagne d'information d'un an sur les réseaux sociaux #CPI20ans pour marquer le 20e anniversaire de la Cour, avec des appels spécifiques à l'action pour aider à construire #1MondePlusJuste. Les sujets couverts par les thèmes mensuels jusqu'à présent ont inclus [le fonctionnement de la Cour](#), les [enfants et la justice](#), le [genre et la justice](#), [les crimes relevant de la compétence de la Cour](#), [la protection et le soutien des témoins](#), et [les victimes devant la CPI](#). Après avoir mis l'accent sur le soutien et la coopération en juillet, les sujets qui seront abordés comprendront les procès équitables et la défense, la CPI et l'ODD16 des Nations Unies : paix et justice, la sensibilisation et l'accès à la justice, l'ouverture des enquêtes, l'universalité, la complémentarité et le soutien mondial pour la construction d'un monde plus juste. Sur ses plateformes [Instagram](#), [Twitter](#), [Facebook](#), la CPI publie des publications d'information quotidiennes sur chacun de ces sujets mensuels, y compris des vidéos explicatives ainsi que des discussions en direct avec des experts de la CPI et des conférenciers invités.

Documents audiovisuels:

- Déclaration du Président de la CPI à l'occasion du 20^e anniversaire de la Cour
[YouTube \(pour visionnage\)](#)
[Vidéo \(MPEG-4\) pour téléchargement](#)
 - Déclaration du Procureur de la CPI à l'occasion du 20^e anniversaire de la Cour
[YouTube \(pour visionnage\)](#)
[Vidéo \(MPEG-4\) pour téléchargement](#)
 - Déclaration du Greffier de la CPI à l'occasion du 20^e anniversaire de la Cour
[YouTube \(pour visionnage\)](#)
[Vidéo \(MPEG-4\) pour téléchargement](#)
-

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Fadi El Abdallah, Porte-parole et Chef de l'Unité des affaires publiques, Cour pénale internationale, au +31 (0)70 515-9152 ou +31 (0)6 46448938 ou à l'adresse fadi.el-abdallah@icc-cpi.int.

Les activités de la CPI peuvent également être suivies sur [Twitter](#), [Facebook](#), [Tumblr](#), [YouTube](#), [Instagram](#) et [Flickr](#)
